

**COMPTE-RENDU  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JUIN 2020**

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 15 juin 2020 s'est réuni à 20h30 à la mairie sous la présidence de Simone MANGEON, Maire.

**Présents :** Simone MANGEON, Catherine ROTA, Joël THIBAUT, Frédéric TROUÉ, Nadine ROCA, Jelena LAURENT, Thierry ALEXANDRE, Sandrine RAVASSON, Delphine GREMY, Benoît GIVRY, Alain CORNEAU, Raphaël GOURLIN, Marie-Noëlle SASSIAT.

**Absent(s) :** Pascal PREVOST ayant donné pouvoir à Simone MANGEON et Sylvain PICOUEY ayant donné pouvoir à Delphine GREMY.

**Secrétaire de séance :** Marie-Noëlle SASSIAT

-----  
**I. Voirie**

Mme MANGEON, Joël THIBAUT et Frédéric TROUÉ ont reçu M. PINTOUX, responsable COLAS Sens et ont renégocié le devis voirie.

Mme MANGEON présente le nouveau devis pour un montant de 16 500 € HT.

Après délibération, le Conseil valide le devis l'Entreprise COLAS à l'unanimité et mandate Mme MANGEON pour sa signature.

**II. Devis BTS Aérogommage porte du cimetière**

Mme MANGEON présente le devis d'un montant de 1 969.99 € HT et donne la parole à M. THIBAUT.

Le portail sera sablé puis repeint et ensuite la serrure changée.

Après délibération, le Conseil valide le devis de BTS Aérogommage à l'unanimité et mandate Mme MANGEON pour sa signature.

D'autres serrures sont à changer (hangar derrière la Mairie, hangar CPI). Des devis vont être demandés.

**III. Devis toiture Lavoir**

Mme MANGEON informe le Conseil que la date butoir pour les subventions était le 28/05/2020 et comme elle n'a pas reçu le devis de Mme GREMY elle a envoyé la subvention avec le devis de l'Entreprise Boutteyre et Legrand.

Mme GREMY intervient et présente un devis de la SARL SERI d'un montant de 26 256.00 € HT

Mme MANGEON va prendre RDV avec l'Entreprise Boutteyre et Legrand. Le dossier reste en attente.

**IV. Ecole (Projet Label Ecoles Numériques) pour les Communes de moins de 3 500 habitants**

Mme MANGEON présente le projet d'Audrey.

Pour un investissement de 3000 € de la mairie, l'Etat donne une subvention de 3000 € d'équipement informatique et propose une formation estimée à 2000 €. Cela permettrait à l'école d'obtenir pour 6000 € de matériel numérique : 1 vidéoprojecteur interactif fixé au tableau (l'ancien dans la seconde classe), 3 nouveaux ordinateurs portables (ce qui ferait un total de 6) et 9 nouveaux Ipad (ce qui ferait un total de 12). Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de participer à ce projet, adopté à l'unanimité.

**V. Broyeur de marque BLACKSTONE chez AGRIEURO**

M. THIBAUT et M. TROUÉ présente le broyeur retenu lors de la Commission du 16/06/2020 pour un montant de 2 988.86 € (tva comprise).

La location chez LOXAM à Sens étant trop coûteuse :

- 833.09 € HT pour 5 jours
- 2 951.76 € HT pour 22 jours

La Commune peut bénéficier d'une subvention de 50 % par la CAGS (Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais). Après délibération, le Conseil valide l'acquisition du broyeur et mandate Mme MANGEON pour s'occuper du dossier.

## **VI. Urbanisme (acheteur potentiel La Courcheveloise)**

Lors d'un précédent Conseil Mme MANGEON avait présenté le projet d'un éventuel acquéreur pour la Courcheveloise, celui-ci souhaitait faire 6 appartements. Elle devait prendre RDV avec M. TERRASSON Lionel, Vice-Président en charge de l'urbanisme. Avec le Coronavirus, le dossier a été laissé en suspens.

Elle a rencontré la semaine dernière M. TERRASSON. Plusieurs problèmes se posent :

- Pas assez de places pour garer une douzaine de voitures
- Il faudra mettre l'assainissement sous la route

Après délibération, il est proposé d'attendre le PLUi-H et de proposer de diminuer les appartements au nombre de 4.

## **VII. Devis table de tir (feu d'artifice)**

M. TROUÉ présente le devis de la SARL GENETEC d'un montant de 2 085.25 € HT.

Après délibération, le Conseil valide le devis de la SARL GENETEC et mandate Mme MANGEON pour la signature.

M. TROUÉ s'abstient et ne prend pas part à la délibération.

## **VIII. Fêtes et Cérémonies 2021**

Mme MANGEON donne la parole à Mme ROCA Nadine :

Vendredi 22/01/2021	Vœux du Maire
Dimanche 28/03/2021	Repas des Anciens
Samedi 08/05/2021	Commune
Vendredi 28/05/2021	Fête des voisins
Vendredi 11 et 12/06/2021	TRAIL du Sénonais
Vendredi 26/06/2021	Feu de la Saint Jean
Mardi 13/07/2021	Feu d'artifice
Mercredi 14/07/2021	Vide-grenier
Samedi 18/09/2021	Journée du patrimoine
Jeudi 11/11/2021	Commune
Dimanche 21/11/2021	Marché de Noël
?	Sainte-Barbe

## **IX. Décorations de Noël**

Mme MANGEON donne la parole à Frédéric TROUÉ

Les décorations se sont abimées avec le temps, M. TROUÉ propose l'acquisition de nouvelles décorations. Il présente le devis de la société REXEL d'un montant de 1 044.98 € HT.

Après délibération, le Conseil valide le devis de la société REXEL et mandate Mme MANGEON pour la signature.

M. TROUÉ s'abstient et ne prend pas part à la délibération.

## **X. Questions diverses**

- Ecole : L'école reprend le lundi 22/06/2020 avec la cantine et la garderie.
- CIAF (Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier) : un mail ou courrier nous parviendra prochainement afin de nommer un nouveau représentant de la Commune. Actuellement, c'est M. GRANDJEAN Hervé
- Commission environnement : vendredi 26/06/2020 à la salle des fêtes de Collemiers

La séance est levée à 22h26. La prochaine réunion de Conseil aura lieu le 17/07/2020 à 20h30 à la Salle de Fêtes, sauf empêchement imprévu du Maire. Dans ce cas, une autre date sera annoncée et affichée.